[Date de la demande]

*[Demandeur :]*

*Prénom, Nom*

*Adresse*

*Téléphone*

*E-mail*

A  
Monsieur le bourgmestre   
de la commune Helperknapp  
2 rue de Hollenfels  
L-7481 Tuntange

**OB**J**ET**: Demande de …………………………………………………………,   
à………….(localité)…………..(No.)……(rue)……………………..,  
numéro cadastrale……..(……/……)

Monsieur le bourgmestre,

Par la présente je vous demande l'autorisation de…………………………………………………  
……………………………………………………………………………………………………..  
à L-[code postal] [localité], [No.], [rue….], sur un terrain inscrit au cadastre de la commune Helperknapp, section [XX] de [section], sous le numéros cadastrale [000/0000],

Je joins en annexe en triple exemplaires :

*Type de documents ;*

*Travaux concernés*

1. *Un extrait officiel du cadastre, récent datant de moins de 3 mois, à l’échelle 1:2500 ou 1:1250, indiquant clairement la ou les parcelles sur lesquelles les travaux sont prévus ;*

*Tous types de travaux*

1. *Le(s) numéro(s) cadastral(aux), la contenance de la ou des parcelle(s) ainsi que le nom et le numéro de la rue ;*

*Tous types de travaux*

1. *La désignation du plan d’aménagement particulier auquel elle se rapporte ;*

*Tous types de travaux*

1. *Le mode et le degré d’utilisation du sol, tels que définis par le plan d’aménagement général et, le cas échéant, par le plan d’aménagement particulier « nouveau quartier » ;*

*a) Construction nouvelle ; b) Extension d’une construction existante ; c) Modification du volume d’une construction existante ; d) Création de rues privées, parkings écologiques et non écologiques ; e) Changement d’affection d’une construction existante ; f) Changement du nombre de logements d’une construction existante ;*

1. *La fiche intitulée « données structurantes du projet » dûment remplie pour chaque parcelle, ou lot de construction ;*

*Tous types de travaux ;*

1. *Le cas échéant, un certificat délivré par l’Ordre des Architectes et des Ingénieurs-conseils (OAI) ;*

*Pour tous travaux nécessitant l’intervention d’un architecte ou d’un ingénieur-conseil, conformément à la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d’architecte et d’ingénieur-conseil ;*

1. *Un mesurage de la parcelle pour toute construction projetée sur au moins une des limites de propriété ;*

*Tous types de travaux projetés sur une des limites de propriété ;*

1. *Un levé topographique pour les terrains en forte pente ;*

*Tous types de travaux nécessitant des mouvements de terres supérieurs à 15,00m³*

1. *Un plan de situation, ou plan d’implantation à l’échelle 1:500 ou 1:250, indiquant les reculs par rapport aux limites parcellaires et la distance entre les constructions, la dimension des constructions prévues, les accès aux constructions et les courbes de niveau ;*

*a) Construction nouvelle ; b) Extension ou modification de volume ; c) Construction de dépendances ; d) Construction ou transformation de piscines non couvertes et étangs de baignade ; e) Construction de réservoirs pour le stockage de combustibles liquides et substances liquides dangereuses ; f) Construction de parkings écologiques privés ; g) Construction de rues privées, parkings non écologiques et accès pour véhicules motorisés ;*

1. *Les plans de construction établis de préférence à l’échelle 1:100 ou à titre exceptionnel 1:50. D’autres échelles sont possibles, à titre exceptionnel, pour des constructions aux dimensions importantes ;*

*Tous types de travaux à l’exception des travaux d’entretien ;*

1. *Un plan des façades au 1:100 ou à titre exceptionnel 1:50 avec indication des silhouettes des bâtiments avoisinants ;*

*Tous types de travaux à l’exception des travaux d’entretien ;*

1. *Des vues en 3 dimensions du gabarit général du projet avec les volumétries des bâtiments voisins ;*

*Tous types de travaux sur les constructions principales destinées au séjour prolongé de personnes, à l’exception des travaux d’entretien ;*

1. *Un plan de plantation si le terrain est frappé d’une servitude écologique, telle que fixée dans le plan d’aménagement général ou dans le plan d’aménagement particulier ;*

*Tous types de travaux d’espaces verts ;*

1. *Le certificat de performance énergétique (CPE) ainsi que ses annexes ;*

*Pour tous types de travaux repris par la réglementation en vigueur concernant la performance énergétique des bâtiments ;*

1. *Le cas échéant, les calculs sur la stabilité des structures portantes ;*

*a) Construction nouvelle ; b) Extension ou modification du volume ; c) Tous types de travaux touchant à la structure portante ;*

1. *Un descriptif des propriétés acoustiques des éléments de construction en application de l’Art. 68 ;*

*Tous types de travaux nécessitant de répondre aux normes anti-bruit prescrites par le présent règlement ;*

1. *Une description sommaire des fonctions urbaines ;*

*a) Construction nouvelle ; b) Extension d’une construction existante ; c) Modification du volume d’une construction existante ; d) Changement d’affectation d’une construction existante ; e) Changement du nombre de logements d’une construction existante ;*

1. *Un extrait de l’acte de propriété ;*

*Tous types de travaux ;*

1. *Le cas échéant, un extrait de l’acte de propriété mentionnant toute servitude, telle d’une servitude de passage pour les constructions en deuxième position ;*

*Tous types de travaux*

1. *Le cas échéant, le plan d’urgence et le plan d’intervention des sapeurs-pompiers ;*

*Tous types de travaux de construction de logements de type collectif ou ouverte au public ainsi que toute construction nécessitant de telles dispositions demandées par le CGDIS*

1. *Un descriptif des méthodes de travail prévues pour la réalisation du projet ou des travaux de démolition ;*

*Tous types de travaux*

Veuillez agréer, Monsieur le bourgmestre, l’expression de mes sentiments distingués.